



Fonctionnement du parti

« La démocratie à tous les niveaux »

ARCHITECTURE DU PARTI

Conseil Politique

■ Conseil des territoires

■ Conseil des orientations

■ Bureau exécutif

■ Elus

Comités locaux

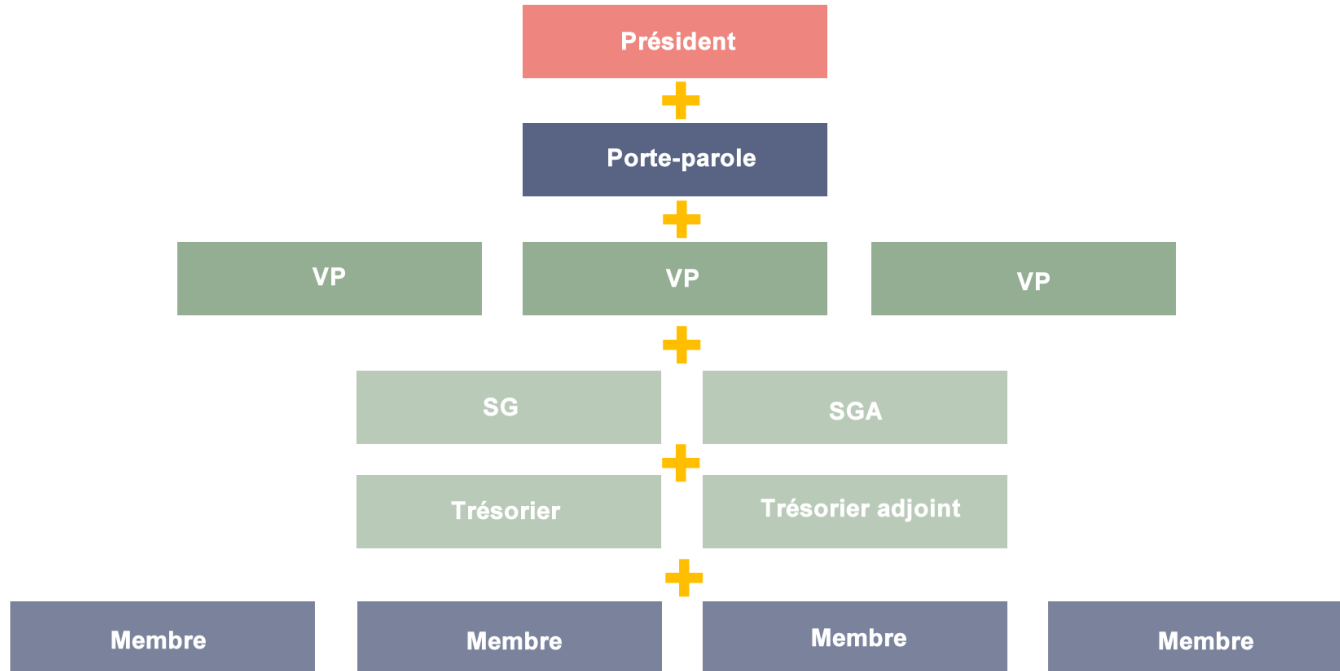


Comités thématiques



Adhérents

Le bureau : sa composition



Le Bureau : ses missions

- Met en oeuvre la ligne politique**
- Veille au bon fonctionnement des instances**
- Peut agir en justice au nom du parti**
- Il prépare et convoque le Conseil des Territoires, le Conseil des programmes, le Conseil Politique, l'Assemblée Générale et le Congrès**
- Il approuve le budget sur proposition du Secrétaire Général**

Le conseil politique

Sa composition

- Conseil des territoires

- Conseil des orientations

- Bureau exécutif

- Elus

Ses missions

- Valide la ligne politique

- Valide les programmes

- Investit les candidats aux élections

LES COMITÉS LOCAUX

- ❑ Premier lieu d'échange du parti
- ❑ Créés à l'initiative des adhérents
- ❑ Un seul comité par commune
- ❑ Organisation interne libre
- ❑ Désigne 1 ou 2 **délégués** (pour le Conseil des Territoires)

LES COMITÉS THÉMATIQUES

- ❑ Premier lieu de réflexion spécialisée
- ❑ Créés à l'initiative des adhérents par domaine d'intérêt
- ❑ Organisation interne libre
- ❑ Désignent 1 ou 2 **référents** (pour le Conseil des Orientations)
- ❑ Peuvent recourir à experts de la société civile

L'Assemblée générale

Tous les adhérents

- Vote le rapport moral et financier

- Vote se fait à la majorité des membres présents

- Se réunit au moins 1 fois par mois

Le congrès

Adhérents



Sympathisants

- Lieu d'échange et d'information
- Ouvert au public